

Le 13 décembre 2023 — Pour diffusion immédiate

À tous les :

Médecins omnipraticiens et spécialistes;
Infirmiers praticiens spécialisés.

Retour de la coqueluche cet automne : des gains à faire pour la vaccination des femmes enceintes et vigilance requise pour détecter les cas

Appel à la vigilance

Pour communiquer avec la Direction de santé publique

(Numéros confidentiels, réservés aux professionnels de la santé)

- Pendant les heures ouvrables : 418 389-1510
- En dehors des heures ouvrables : 418 389-1517
- Déclaration par télécopieur : 418 389-1560

Objet : Retour de la coqueluche cet automne : des gains à faire pour la vaccination des femmes enceintes et vigilance requise pour détecter les cas

État de situation

La coqueluche est de retour cet automne après deux ans sans aucun cas déclaré dans la région.

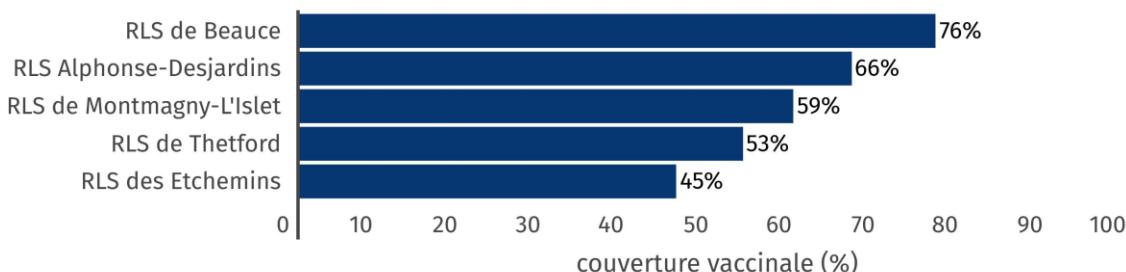
15 cas de coqueluche ont été comptabilisés jusqu'à ce jour en 2023, dont 12 dans les dernières semaines.

Nombre de cas de coqueluche déclarés dans la région, par année



La couverture vaccinale pour la coqueluche chez les femmes enceintes est de 65 % dans la région de Chaudière-Appalaches pour les derniers 6 mois. Ce taux laisse place à l'amélioration, bien qu'il soit supérieur au taux de l'ensemble de la province qui est de 55 %.

Couverture vaccinale chez les femmes enceintes des derniers 6 mois, par secteur



Recommandations

Faire la promotion de la vaccination contre la coqueluche chez les femmes enceintes, à chaque grossesse, qui doit être reçue idéalement entre 26 et 32 semaines de grossesse.

Notez que les vaccins contre l'influenza et la COVID-19 peuvent être administrés en même temps que le vaccin contre la coqueluche, lorsque possible et désiré, ou à n'importe quel moment avant ou après. Le vaccin contre la coqueluche est offert en CLSC dans la plupart des territoires.

Selon une étude¹ canadienne sur la vaccination pendant la grossesse réalisée en 2021 :

La proportion de femmes vaccinées contre la coqueluche et la grippe durant la grossesse était considérablement supérieure parmi les femmes qui se sont vues **recommander la vaccination par son professionnel de la santé** (86 % coqueluche; 70 % grippe), comparativement à celles qui n'avaient pas reçu cette recommandation (9 % coqueluche; 14 % grippe).

Quelques arguments pour la vaccination des femmes enceintes :

- Le bébé ne peut recevoir son premier vaccin qu'à l'âge de 2 mois. Les anticorps que la mère forme suite au vaccin sont transférés au bébé, ce qui le protège durant ses premiers mois de vie;
- Les bébés de moins de 3 ans ont plus de risque d'aller aux soins intensifs et de décéder de la maladie;
- La vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche est très efficace :
 - Cette vaccination évite 9 hospitalisations sur 10 chez les bébés de moins de 3 mois;
 - Cette vaccination évite 19 décès sur 20 chez les bébés de moins de 3 mois.
- La vaccination des femmes enceintes est sécuritaire : des millions de doses ont été données aux femmes enceintes dans le monde et aucun problème significatif n'a été rapporté ni chez la mère ni chez l'enfant;
- La vaccination est nécessaire à chaque grossesse pour permettre une stimulation de la production d'anticorps qui seront transférés au bébé.

Soyez vigilant pour détecter les cas de coqueluche et les déclarer à la santé publique.

Nous vous rappelons de considérer la coqueluche dans le diagnostic différentiel :

- Chez toute personne ayant une toux depuis au moins 2 semaines sans cause évidente et ayant au moins 1 caractéristique de la phase paroxystique parmi les suivantes :
 - — Quintes de toux (épisodes de toux prolongée et incontrôlable suivis de plusieurs heures sans symptômes);
 - — Toux souvent suivie de vomissements;
 - — Toux avec des épisodes d'apnée ou de cyanose (particulièrement chez les nourrissons);
 - — Toux avec chant du coq (siflement inspiratoire bruyant à la fin d'une quinte de toux).

Ou

- Chez une personne présentant une toux nouvelle et ayant été en contact avec un cas de coqueluche.

Le diagnostic se fait par un test PCR sur un prélèvement nasopharyngé (la culture est peu sensible).

Une enquête est effectuée par la santé publique auprès de chaque cas pour identifier les contacts éligibles à la prophylaxie antibiotique en post-exposition, qui vise à protéger les femmes enceintes en fin de grossesse et les jeunes bébés qui ont été en contact avec le cas. Cette enquête est d'autant plus pertinente considérant la couverture vaccinale sous-optimale chez les femmes enceintes.

Merci de votre importante collaboration dans la prévention des conséquences de la coqueluche chez les bébés.

Pour plus d'information :

[Vaccination de la femme enceinte contre la coqueluche Questions et réponses pour les professionnels de la santé](#)
[Vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche- Dépliant](#)

Il est possible de consulter cet appel à la vigilance sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches :
<https://www.ciassca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/maladies-infectieuses/appels-a-la-vigilance/>

¹ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vaccins-immunisation/enquete-sur-vaccination-femmes-enceintes-2021.html>